FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de:

Fulgurant Natural Nettoyant mousse vitres 450 ml

Date de révision: mercredi 31 janvier 2024

S123.454

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

Fulgurant Natural Nettoyant mousse vitres 450 ml

UFI: 7GUP-KVHP-Q20E-6J7J

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Nettoyant pour vitres d'inserts

Concentration d'utilisation: 100%

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Chembo Bevil S.A

Z.I. TOURNAI OUEST II. Rue du mont des Carliers, 26

B7522 Tournai – Blandain

Tél: 003269890770 — E-mail: chembo-bevil@bechems.eu — Site web: http://www.chembo-bevil.eu/

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

0033145425959 (N° ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008

H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Contient

Lauryléthersulphate de sodium Lactate d'éthyle

2.3 Autres dangers:

aucun

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

3.2 Mélanges:

Lactate d'éthyle	≤ 5 %	Numéro CAS:	687-47-8 / 97-64-3
		EINECS:	211-694-1 / 202-598-0
		Numéro d'enregistrement REACH:	01-2119516234-49
		Classification CLP:	H226 Flam. Liq. 3 H318 Eye Dam. 1 H335 STOT SE 3

Hydroxyde de potassium	≤ 4 %	Numéro CAS:	1310-58-3
		EINECS:	215-181-3
		Numéro d'enregistrement REACH:	01-2119487136-33
		Classification CLP:	H290 Met. Corr. 1 H302 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1A H318 Eye Dam. 1
		Informations supplémentaires:	H314 Skin Corr. 1A >5% ; H314 Skin Corr. 1B 2-5% ; H315 >0,5% ; H319 >0,5% ATE(H302) = 356,00 mg/kg
Cocamidopropyl bétaïne	≤ 2 %	Numéro CAS:	97862-59-4
		EINECS:	931-296-8
		Numéro d'enregistrement REACH:	01-2119488533-30
		Classification CLP:	H318 Eye Dam. 1 H412 Aquatic Chronic 3
		Informations supplémentaires:	H318 >10 % ; H319 4-10 %

Le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette section figure à la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours:

4.1 Description des mesures de premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Contact avec la peau: rincer avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital. Traiter comme des brûlures.

Contact avec les yeux: rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si cela est possible aisément) puis emmener chez un médecin.

Ingestion: laisser rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et emmener immédiatement à l'hôpital.

Inhalation: faire asseoir en position droite, apporter de l'air frais, laisser se reposer et emmener immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: corrosif, rougeur, douleur, brûlures sévères

Contact avec les yeux: corrosif, rougeur, vision brouillée, douleur

Ingestion: corrosif, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, l'oesophage et l'estomac

Inhalation: céphalée, étourdissement, nausées, fatigue, inconscience

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

si possible, traiter les brûlures avec du gel de gluconate de calcium à 10 %.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Nettoyant pour vitres d'inserts

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs limites d'exposition sont connues

Hydroxyde de potassium 2 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffissante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
Protection des yeux:	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autre protection:	vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	
Contrôles environnementaux:	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant des mesures de contrôle appropriées afin de prévenir ou de limiter les émissions. Pour plus d'informations, consulter les sections 6 et 13.	
Contrôles techniques:	Le niveau de protection et les types de contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielles. Une ventilation adéquate doit être assurée afin que les limites d'exposition ne soient pas dépassées. Pour plus d'informations, consulter la section 7.	

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

État physique 20°C:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
Point de fusion/point de congélation:	0 °C
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition:	100 °C — 100 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	sans objet
Limite inférieure d'explosion (Vol %):	/
Limite supérieure d'explosion (Vol %):	/
Point d'éclair:	/
Température d'auto-inflammabilité:	/
Température de décomposition:	/
pH:	13,2
pH 1% dilué dans l'eau:	/
Viscosité cinématique, 40°C:	1 mm²/s
Solubilité dans l'eau:	complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur log):	sans objet
Pression de vapeur/20°C:	2 332 Pa
Densité relative/20°C:	1,0380 kg/l
Densité de vapeur:	sans objet
Caractéristiques des particules:	/

9.2 Autres informations:

Viscosité dynamique, 20°C: 1 mPa.s
Épreuve de combustion entretenue: /
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1): 0,300
Composé organique volatile (COV): /
Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

tenir éloigné des acides

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008:

a) toxicité aiguë:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

Toxicité aiguë calculée, ETA orale: > 2 000 mg/kg
Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée: > 2 000 mg/kg

Lactate d'éthyle	DL50 orale, rat:	≥ 5 000 mg/kg
	DL50 dermale, lapin:	≥ 5 000 mg/kg
	CL50, Inhalation, rat, 4h:	≥ 50 mg/l
Hydroxyde de potassium	DL50 orale, rat:	356 mg/kg
	DL50 dermale, lapin:	≥ 5 000 mg/kg
	CL50, Inhalation, rat, 4h:	≥ 50 mg/l

Cocamidopropyl bétaïne	DL50 orale, rat:	≥ 5000 mg/kg
	DL50 dermale, lapin:	≥ 5000 mg/kg
	CL50, Inhalation, rat, 4h:	≥ 50 mg/l

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

f) cancérogénicité:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

g) toxicité pour la reproduction:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

j) danger par aspiration:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

11.2 Informations sur les autres dangers:

Aucune information complémentaire disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Lactate d'éthyle	CL50 (Poisson):	320 mg/l (Danio rerio, 96h)
	CE50 (Daphnies):	683 mg/l (Daphnia magna, 48h)
	CE50 (Algues):	2300 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata, 96h)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Les tensioactifs contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

	Données supplémentaires:
Lactate d'éthyle	log Pow = 0,31

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de pollution des eaux, WGK (AwSV): 1

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune information complémentaire disponible

12.7 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Dans les concentrations données, le produit peut être rejeté dans des égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:



14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:

1719

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:

UN 1719 Liquide alcalin caustique, n.s.a., (mélange avec Hydroxyde de potassium), 8, II, (E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): 8

Numéro d'identification du danger: 80

14.4 Groupe d'emballage:

II

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger:	Risque de brûlures. Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes d'évacuation des eaux usées.
Indications supplémentaires:	Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de pollution des eaux, WGK (AwSV):	1
Composé organique volatile (COV):	/
Composé organique volatile (COV):	0,000 g/l
Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:	Agents de surface amphotères < 5%, Agents de surface non ioniques < 5%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations:

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë
BCF:	Facteur de bioconcentration
CAS:	Numéro du Chemical Abstract Service
CLP:	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage;
EINECS:	Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire
CL50:	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
DL50:	Dose létale pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
Nr.:	Numéro
PBT:	persistant, toxique et bioaccumulable
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
UFI:	Estimation de la toxicité aiguër
VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
WGK:	Classe de pollution des eaux
WGK 1:	peu dangereux pour l'eau
WGK 2:	dangereux pour l'eau
WGK 3:	extrêmement dangereux pour l'eau

Signification des Phrases H utilisées dans la fiche de données de sécurité

H226 Flam. Liq. 3: Liquide et vapeurs inflammables. H290 Met. Corr. 1: Peut être corrosif pour les métaux. H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion. H314 Skin Corr. 1A H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves lésions des yeux. H335 STOT SE 3: Peut irriter les voies respiratoires. H412 Aquatic Chronic 3: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

Méthode de calcul CLP

« Sur la base des données d'essai » pour la corrosivité, « Méthode de calcul » pour toutes les autres classes.

Motif de révision, modifications des éléments suivants

Rubrique: 2.2

Numéro de référence SDS

ECM-109985,03

Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.